



MAIRIE DE TOULON

Délibération prise conformément à l'ordre du jour

Affichée le 24/11/2023

Transmise au contrôle de légalité le : 27 novembre 2023

ID Télétransmission : 083-218301372-20231124-lmc1226845-DE-1-1

Date AR Télétransmission : 27/11/2023

DELIBERATION

SEANCE PUBLIQUE DU 24 NOVEMBRE 2023

N° 2023/550/S

Objet : Attribution de subventions à 6 associations au titre de la solidarité

Les membres du Conseil municipal de la Ville de TOULON, tous régulièrement convoqués, se sont réunis dans les lieux accoutumés de leurs séances, en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Josée MASSI

Conseillers Municipaux en exercice :	59	Présents :	45
		Absent(s) :	1
		Excusé(s) :	0
Quorum nécessaire :	30	Procuration(s) :	13

Madame Josée MASSI - Maire - PRESENT

ADJOINTS PRESENTS :

Monsieur Robert CAVANNA, Madame Geneviève LEVY, Monsieur Yann TAINGUY, Madame Magali TURBATTE, Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Dominique ANDREOTTI, Monsieur Mohamed MAHALI, Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN, Madame Valérie MONDONE, Monsieur Laurent BONNET, Madame Hélène AUDIBERT, Madame Martine BERARD, Monsieur Erick MASCARO, Madame Marcelle GHERARDI, Monsieur Guy LE BERRE, Madame Caroline DEPALLENS,

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

Monsieur Guy RAYNAUD, Monsieur Léopold TROUILLAS, Madame Katia BIZAT, Monsieur Jean-Charles BROCHOT, Madame Anaïs DIR, Madame Béatrice MANZANARES, Monsieur Emilien LEONI, Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Denis GUTIERREZ, Monsieur Pierre BONNEFOY, Madame Corinne JOUVE, Madame Manon FORTIAS, Madame Amandine LAYEC, Madame Marisa DIAZ, Monsieur Pierre PARDIGON, Monsieur Romain PELISSOU, Monsieur Benoît PELLETIER, Madame Audrey PASQUALI-CERNY, Monsieur Thierry CAMPUS, Madame Marcelle SABARLY, Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Rachel ROUSSEL, Monsieur Philippe LEROY, Madame Magali BRUNEL, Monsieur Pierre-Jacques DEPALLENS, Madame Cécile MUSCHOTTI, Monsieur Nicolas KOUTSEFF, Monsieur Yannick CHENEVAR

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Laurent JEROME donne pouvoir à Monsieur Jean-Charles BROCHOT, Madame Virginie PIN donne pouvoir à Madame Dominique ANDREOTTI, Madame Pascale JANVIER donne pouvoir à Monsieur Mohamed MAHALI, Monsieur Christophe MORENO donne pouvoir à Madame Valérie MONDONE, Madame Josy CHAMBON donne pouvoir à Monsieur Benoît PELLETIER, Monsieur Amaury CHARRETON donne pouvoir à Monsieur Yannick CHENEVAR, Madame Jade VALLIORGUES donne pouvoir à Madame Clémence MOUNIER, Madame Béatrice VEYRAT-MASSON donne pouvoir à Madame Manon FORTIAS, Madame Karima DRIDI donne pouvoir à Madame Béatrice MANZANARES, Monsieur Alain DHO donne pouvoir à Monsieur Guy RAYNAUD, Monsieur Albert TANGUY donne pouvoir à Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN, Madame Brigitte GENETELLI donne pouvoir à Monsieur Emilien LEONI, Madame Sonia MOUSSAOUI donne pouvoir à Monsieur Romain PELISSOU

ABSENTS :

Monsieur André DE UBEDA

Dans le cadre de sa politique menée en matière de solidarité et d'action sociale, la Ville de Toulon développe une politique de soutien en faveur des associations locales œuvrant dans ces domaines.

Cet accompagnement permet aux associations de développer et pérenniser certaines activités, de mener des projets et de mettre en place de nouvelles actions.

Ainsi, il est ainsi d'attribuer des subventions aux 6 associations présentées dans le tableau ci-dessous afin de soutenir leurs actions et leurs efforts accrus en matière de solidarité ainsi que leurs interventions sociales pour un montant total de 4 650 € sur la base des crédits inscrits au Budget 2023 au chapitre 65, fonction 428, compte 65748.

Associations bénéficiaires	Montant	Description de l'activité pour 2023	N°Engagement	N°Tiers
Collectif Fiertés Toulon (2452)	500 €	Organisation de la 4ème édition de la Marche des Fiertés Toulon. Lutte contre l'homophobie et toutes formes de discriminations.	P800000061	71073
Fenêtre sur cour (2510)	500 €	Demande de subvention pour l'activité de jardinage au sein de l'UIHSC (secteur fermé de psychiatrie de l'hôpital Sainte Musse) afin d'enrichir les soins d'une nouvelle activité thérapeutique.	P800000056	67008
GEM un autre chemin (2583)	1 000 €	Permettre aux adhérents de l'association en situation d'isolement et de handicap psychique de vivre 5 jours à la montagne durant l'hiver.	P800000057	69406
Kaire – UDV (2042)	450 €	Promouvoir l'accès à la culture pour tous par des pratiques artistiques afin de lutter contre l'isolement pour un épanouissement personnel et une insertion sociale et citoyenne.	P800000058	46935
Les petits frères des pauvres (2584)	2 000 €	Permettre aux personnes âgées, bénéficiaires de l'association, résidant sur Toulon à leur domicile, en résidence autonomie ou en Ehpad, de vivre une journée hors norme autour d'un repas et d'un spectacle.	P800000059	53157

Ligue des Droits de l'Homme (2497)	200 €	Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et/ou la haine anti-LGBT.	P800000060	37225
Total	4 650 €			

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 24 novembre 2023,

Où l'exposé de Madame Dominique ANDREOTTI, 8ème Adjoint au Maire : ACTIONS SOCIALES ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en sa deuxième partie et notamment son livre III consacré aux finances communales,

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Citoyenne et Solidarité du 8 novembre 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources du 13 novembre 2023.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer des subventions aux 6 associations listées ci-dessus, au titre de la solidarité, pour un montant total de 4 650 €,
- de dire que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65 « charges de gestion courante » du budget communal 2023,
- d'autoriser Madame le Maire de Toulon, à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Monsieur DE UBEDA sort de la salle du conseil avant la présentation du dossier et ne participe pas au vote

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés par le Conseil Municipal

POUR de la MAJORITE MUNICIPALE

ABSTENTION de M. KOUTSEFF, Mme SABARLY et M. NAVARRANNE

ABSTENTION de Mme ROUSSEL

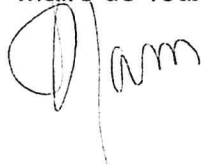
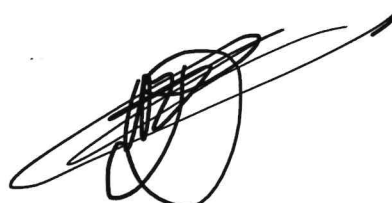
POUR de M. LEROY et Mme BRUNEL

POUR de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

SIGNE : Josée MASSI, Maire

SIGNE : Marisa DIAZ, secrétaire de séance

CERTIFIE CONFORME
Maire de Toulon

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Attribution de subventions à 6 associations au titre de la solidarité

Date de transmission de l'acte : 27/11/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 27/11/2023

Numéro de l'acte : Imc1226845 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20231124-Imc1226845-DE

Date de décision : 24/11/2023

Acte transmis par : Sophie MANA ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions